

John A. Buccini, Directeur  
PNUE Substances chimiques  
Maison Internationale de l'Environnement  
11-13, chemin des Anémones  
CH-1219 Châtelaine  
Genève, Suisse

Tél.: (+41 22) 917 12 34  
Fax: (+41 22) 797 34 60  
Email: info@unepchemicals.ch  
info@pops.int  
info@pic.int

PNUE Substances chimiques est une  
unité de la Division Technologie,  
industrie et économie du PNUE

VISITEZ NOTRE SITE WEB  
[WWW.CHEM.UNEP.CH](http://WWW.CHEM.UNEP.CH)

Une liste de publications est disponible chez PNUE Substances chimiques et à l'adresse ([www.chem.unep.ch](http://www.chem.unep.ch)). Les documents sont gratuits.

## Consultations régionales sur MPE et MTD

La Convention de Stockholm demande aux Parties d'encourager le recours aux meilleures techniques disponibles et aux meilleures pratiques environnementales pour gérer les rejets de polluants organiques persistants produits non intentionnellement. A cette fin, la Conférence des Parties adoptera des directives à l'intention des Parties. A sa première réunion, la Conférence des Parties sera saisie, pour examen, d'un projet de directives sur les meilleures techniques disponibles et les meilleures pratiques environnementales, élaborées par un groupe d'experts.

Vu l'importance que revêtent ces meilleures techniques disponibles et ces meilleures pratiques environnementales, l'unité Substances chimiques du PNUE et le secrétariat de la Convention de Stockholm entreprendront, avec l'aide de la Suisse et du Fonds du Canada pour les POP, des consultations régionales ayant pour but d'aider les pays à se préparer au débat

qui aura lieu lors de la première réunion de la Conférence des Parties.

Ces consultations permettront aux pays d'utiliser sans plus tarder les directives établies pour élaborer leurs plans d'action nationaux concernant les polluants organiques persistants produits non intentionnellement; d'identifier de nouvelles sources de polluants et de soulever les problèmes non encore abordés dans les directives; et elles permettront aux gouvernements des régions concernées de se consulter sur ces questions avant la première réunion de la Conférence des Parties. Six consultations concernant les pays en développement et les pays à économie en transition ont eu lieu entre février et avril 2005.

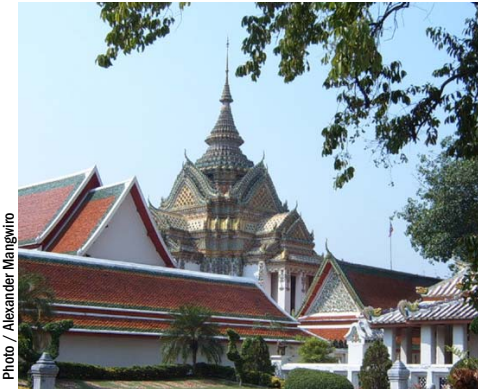


Photo / Alexander Mangwiro

Bangkok

## Renforcement des capacités des Points focaux de la Convention de Stockholm

Les Points focaux de la Convention de Stockholm sont des acteurs clés, facilitant la communication entre les parties prenantes nationales, les Parties à la Convention et la Conférence des Parties. C'est pour cela que le Fonds du Canada pour les polluants organiques persistants, le Gouvernement suisse et le secrétariat de la Convention de Stockholm ont lancé un projet visant à renforcer les capacités des Points focaux dans les pays en développement, afin qu'ils puissent s'acquitter de leur rôle et appliquer avec succès la Convention.

Ce projet prévoit l'organisation d'ateliers régionaux qui serviront aux Points focaux de tribune pour y discuter de leur rôle et de leurs besoins et trouver les moyens de mener à bien leur tâche. Ce projet prévoit également le lancement

d'études pilotes nationales qui serviront de base aux travaux des Points focaux. Le premier atelier régional a eu lieu en février 2005 à Marrakech au Maroc sous les auspices du Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Eau et de l'Environnement, avec la participation de 33 Points focaux de pays africains.

Les participants à l'atelier, mettant pleinement à profit l'occasion qui leur était offerte, ont formulé une série de recommandations et défini le mandat du point focal et de leur expérience entendent faire bénéficier les autres régions. Ils ont également convenu de la nécessité de mettre en place un réseau de Points focaux soutenu par un système d'échange d'informations qui utiliserait le projet conjoint PNUE/US-EPA sur le Réseau d'Echange



Photo / Cynthia Stewé

Participants à l'atelier qui s'est tenu à Marrakech

d'Informations sur les substances Chimiques (REIC) et le Système d'information sur les technologies écologiquement rationnelles (ESTIS).

Ces efforts seront étendus à d'autres régions.

*Le Bulletin d'informations du PNUE Substances chimiques est publié périodiquement afin de donner aux lecteurs dans le monde une mise à jour des activités et de promouvoir la gestion écologique rationnelle des substances chimiques et d'ainsi contribuer à la protection de la santé publique et de l'environnement.*

*Le PNUE soutient le développement durable en catalysant les actions globales vitales et en bâtissant les capacités nationales vers une gestion écologique rationnelle des substances chimiques à travers l'échange d'informations, la formation et la constitution de capacité.*

*Veuillez adresser toutes demandes de renseignements et correspondances au Directeur, PNUE Substances chimiques. Les reproductions de matériels sont autorisées, mais avec mentions de PNUE Substances chimiques.*



# PNUE Substances chimiques

## Bulletin d'informations

Vol. 9, No. 1 Mai 2005

### Etat de ratification de la Convention de Stockholm

Au 4 avril 2005, la Convention comptait 97 Parties. Depuis le précédent numéro du bulletin, les pays suivants sont devenus Parties à la Convention: Albanie, Argentine, Bulgarie, Burkina Faso, Chili, Chine, Chypre, Communauté Européenne, Erythrée, Îles Cook, Kiribati, Lettonie, Liechtenstein, Île Maurice, Monaco, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Portugal, Qatar, République démocratique du Congo, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Thaïlande et Togo.

### Première réunion du Comité d'étude des produits chimiques de la Convention de Rotterdam

La première réunion du Comité d'étude des produits chimiques de la Convention de Rotterdam s'est déroulée à Genève du 11 au 18 février 2005, avec la participation de 26 experts et observateurs. Le Comité a défini ses modalités de fonctionnement et a envisagé l'inscription de 14 nouveaux produits chimiques à l'Annexe III. L'amiante chrysotile était le seul produit chimique répondant à tous les critères d'acceptation, moyennant quoi le Comité a convenu par consensus de recommander que ce produit chimique soit inscrit à l'Annexe III. Un document d'orientation des décisions est en cours d'élaboration et sera transmis à la troisième réunion de la COP en 2006 après sa finalisation par le Comité d'étude de produits chimiques.

### Convention de Stockholm - COP.1

La première réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants aura lieu à Punta del Este (Uruguay) du 2 au 6 mai 2005. Le segment ministériel de la réunion aura lieu les 5 et 6 mai.

Les priorités de la réunion comprennent: une évaluation de la nécessité de continuer d'utiliser du DDT pour la lutte contre les vecteurs de maladies, les modalités d'examen des dérogations spécifiques, les instructions à donner au mécanisme de financement, le format et la fréquence des rapports à présenter par les Parties, une évaluation de l'efficacité, et la mise en place du Comité d'étude des POP. La COP devrait examiner des documents d'orientation concernant: les directives sur les déchets de polluants organiques persistants élaborées dans le cadre de la Convention de Bâle; la préparation ou la mise à jour des plans nationaux de mise en œuvre; l'assistance technique; une méthode d'évaluation des rejets de dioxines et de furannes; les meilleures techniques disponibles et les meilleures pratiques environnementales applicables aux polluants organiques persistants produits non intentionnellement. Ces dernières



Photo / David Ogden

Punta del Este, Uruguay

ont été élaborées par un groupe d'experts qui s'est réuni pour la troisième fois à Tokyo en octobre 2004; ce groupe d'experts s'est mis d'accord sur les directives et le procédé en vue de leur soumission à la COP. La réunion devrait, par ailleurs, convenir du siège permanent du secrétariat.

### Convention de Rotterdam

La première réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Rotterdam a eu lieu à Genève du 20 au 24 septembre 2004. Cette première réunion, à laquelle participaient plus de 500 délégués, a été un grand succès. La Conférence des Parties a décidé d'ajouter 14 nouvelles substances chimiques à l'Annexe III de la Convention et elle a également décidé d'ajouter à la Convention une Annexe sur l'arbitrage et la conciliation. En outre, la Conférence des Parties a mis au point la version définitive des règles de gestion financière de la Convention, créé un Comité d'étude des substances chimiques et convenu que le secrétariat serait implanté conjointement à Genève et à Rome.

La Conférence des Parties a décidé par ailleurs de promouvoir des activités d'assistance technique nationales reposant sur une évaluation des besoins réalisée dans le cadre d'ateliers régionaux et d'une étude des besoins en matière d'assistance technique. En octobre 2004, le secrétariat a rencontré des responsables régionaux de la FAO, du PNUE et des Centres

régionaux de la Convention de Bâle pour envisager les modalités de la coopération en matière d'assistance technique. Un atelier national de mise en œuvre s'est tenu en Chine en décembre 2004 et un atelier régional de mise en œuvre s'est tenu dans les pays du CILSS (Comité Permanent Inter Etats de Lutte Contre la Sécheresse au Sahel) en janvier 2005. Le programme des ateliers prévus peut être consulté sur le site Internet de la Convention de Rotterdam ([www.pic.int](http://www.pic.int)).

### Etat de ratification de la Convention de Rotterdam

Au 1<sup>er</sup> mars 2005, 83 pays et la Communauté européenne ont déposé leurs instruments de ratification. On compte actuellement 41 substances chimiques visés par la Convention de Rotterdam, dont 24 pesticides, 6 préparations pesticides extrêmement dangereuses et 11 produits chimiques industriels.



## Mot du Directeur



Port d'Antigua

Photo / John Buccini

La décision globale sur les substances chimiques prise par le Conseil d'administration du PNUE à sa 23<sup>ème</sup> session tenue du 21 au 25 février 2005 montre que les gouvernements estiment que le programme mondial en matière de substances chimiques est venu à maturité et qu'il existe désormais de plein droit. Quatre domaines d'action ont été identifiés: l'intensification de la coopération et de la

coordination entre le PNUE, les secrétariats des accords multilatéraux sur l'environnement et d'autres parties prenantes internationales; l'achèvement de l'Approche stratégique de la gestion internationale des substances

## Jim Willis

En janvier 2005, j'ai rejoint l'unité Substances chimiques du PNUE pour un contrat de 11 mois en qualité de Directeur, succédant ainsi à Jim Willis, qui a réintégré l'Agence Américaine pour la protection de l'environnement comme Directeur de la Division du contrôle des substances chimiques.

Jim a laissé son empreinte sur la scène internationale dans le domaine des substances chimiques. Sous sa direction, de novembre 1995 à octobre 2004, il a fait de l'unité Substances chimiques du PNUE ce qu'elle est aujourd'hui, à savoir une instance hautement respectée à l'avant-garde de l'actualité

## L'Approche stratégique de la gestion internationale des substances chimiques (SAICM)



Saly, Sénégal

Photo / John Buccini

Le Comité préparatoire de la SAICM a tenu sa deuxième réunion (PrepCom2) à Nairobi du 4 au 8 octobre 2004. Ont pris part à cette réunion près de 350 participants, y compris des représentants de 115 gouvernements et d'un large éventail de secteurs intéressés par la sécurité chimique. A sa deuxième réunion, le Comité préparatoire s'est mis d'accord sur

une structure tripartite pour l'Approche stratégique, comprenant une déclaration de haut niveau, une stratégie politique globale et des mesures concrètes. En prévision de la troisième et

chimiques (SAICM); l'évaluation du plomb et du cadmium pour déterminer l'intérêt d'engager une action internationale; et l'expansion du programme sur le mercure.

Les autres priorités sont notamment les importantes réunions prévues dans le cadre de la Convention de Rotterdam (deuxième réunion de la Conférence des Parties en septembre 2005 et deuxième réunion du Comité d'étude des substances chimiques en février 2006) et de la Convention de Stockholm (première réunion de la Conférence des Parties en mai et, éventuellement, première réunion du Comité d'étude des polluants organiques persistants fin 2005). L'action du PNUE dans tous ces domaines prioritaires confirme son attachement à la réalisation des objectifs relatifs aux substances chimiques prévus par le Sommet mondial pour le développement durable. A ce programme viendront s'ajouter la poursuite de l'assistance au développement des capacités ainsi que diverses autres activités. L'année 2005 sera donc bien chargée.

John A. Buccini, Directeur, PNUE Substances chimiques

mondiale dans le domaine des substances chimiques. Ce faisant, il a joué un rôle décisif dans l'élaboration des Conventions de Rotterdam et de Stockholm, ainsi que dans la première évaluation mondiale du mercure. Il a à son actif une longue liste de succès dont le PNUE peut à juste titre se féliciter et qui sera le fondement des priorités du programme en matière de substances chimiques en 2005. Plusieurs de ces priorités sont abordées dans d'autres articles du présent bulletin.

John A. Buccini

dernière réunion du Comité préparatoire, qui se tiendra à Vienne du 19 au 24 septembre 2005, des consultations régionales auront lieu entre mars et mai 2005. D'ici là, des travaux intensifs seront entrepris par le secrétariat et les participants. La documentation pertinente, ainsi que des renseignements supplémentaires sur les travaux et réunions intersessions peuvent être consultés sur le site [www.chem.unep.ch/saicm](http://www.chem.unep.ch/saicm). Une fois achevée, l'Approche stratégique sera examinée en vue de son adoption par la Conférence internationale sur la gestion des substances chimiques qui se tiendra en même temps que la neuvième session extraordinaire du Conseil d'administration du PNUE à Dubaï début février 2006. L'Approche stratégique fournira un cadre de politique générale, assorti d'objectifs convenus, guidant les activités internationales dans le domaine de la sécurité chimique de 2006 à 2020. Il convient d'espérer que les organes directeurs de toutes les organisations internationales compétentes envisageront de souscrire à l'Approche stratégique et de l'intégrer dans leur programme de travail et leur budget.

### 30 ans de service

L'unité Substances chimiques du PNUE a beaucoup de réalisations à son actif ces dix dernières années. Dans un autre article du présent numéro, nous rendons hommage à la direction éclairée de Jim Willis. Nous devrions aussi aller voir dans les coulisses la personne qui a assuré la gestion des fonds, veillé à la rémunération du personnel, assuré l'application du nombre croissant de règles et règlements, conclu les protocoles d'accord pour des projets concernant toutes les parties du monde, et fait en sorte que tous les participants puissent assister aux réunions et ateliers organisés un peu partout. Dans notre cas, cette personne se nomme Cairine Cameron, notre Responsable d'Administration, qui nous a consacré près de la moitié de sa carrière au PNUE. Cairine Cameron, qui est entrée au PNUE en 1975, a travaillé dans quatre Bureaux du PNUE avant de rejoindre le RISCPT en 1988, qui est devenu par la suite l'unité Substances chimiques du PNUE. Nous tenons tous en haute estime son aptitude à faire face au volume de travail sans cesse croissant imposé par le système administratif de l'ONU tout en maintenant en toutes circonstances des normes de travail élevées.

## Les experts en termites soutiennent le projet des alternatives aux POP

Dans beaucoup de pays, la lutte contre les termites est un problème majeur, car elle fait appel à des pesticides renfermant des polluants organiques persistants. Plusieurs pesticides contenant des polluants organiques persistants sont actuellement utilisés à cette fin et la Convention de Stockholm autorise les Parties à présenter des demandes de dérogation d'une durée déterminée pour pouvoir utiliser des termiticides contenant du chlordane, de l'heptachlore ou du mirex. En l'an 2000, le PNUE et la FAO ont constitué ensemble un groupe d'experts internationaux sur les termites, composé de spécialistes de toutes les régions du monde, pour aider les pays à poursuivre leurs efforts pour éliminer les polluants organiques persistants présents dans les substances utilisés contre les termites. Ce groupe s'est réuni à Genève en février 2005 pour élaborer des documents d'orientation qui devraient faciliter l'élaboration de plans d'action nationaux prévoyant des stratégies de remplacement et ouvrir la voie à un projet conjoint

FAO/PNUE qui aura pour but d'évaluer les avantages et les inconvénients des termites et de démontrer des solutions de remplacement reposant sur la gestion intégrée des ravageurs. Ce projet, financé par le FEM (Fond pour l'Environnement Mondial), fera appel à la participation de six pays de cinq régions. Le projet, actuellement dans sa phase préparatoire, devrait entrer dans sa phase de mise en œuvre fin 2006. Il bénéficiera du soutien actif du groupe d'experts sur les termites. Pour plus de renseignements, consultez le site <http://www/chem.unep.ch/pops/>.



Photo / B. Thome, Univ. Maryland, USA

**Mastoterme darwiniensis**  
Un genre de termite très primitive qui attaque les foyers et autres structures dans les territoires du Nord de l'Australie

## Convention de Bâle

A sa septième réunion, tenue en octobre 2004, la Conférence des Parties à la Convention de Bâle a adopté des Directives techniques générales pour la gestion écologiquement rationnelle des polluants organiques persistants en tant que déchets ainsi que des directives techniques plus spécifiques sur les déchets de PCB. Ces directives marquent l'aboutissement de travaux ardues des Parties signataires, du PNUE, des industries et des organisations non gouvernementales de défense de l'environnement, qui ont pour ce faire mis en commun leur savoir, leurs compétences et leurs expériences. Ces directives techniques seront examinées par la

Conférence des Parties à la Convention de Stockholm à sa première réunion, qui aura lieu en mai 2005 en Uruguay.

Cette initiative d'avant-garde inédite entre les conventions de Bâle et de Stockholm a permis de concrétiser de manière à la fois tangible et utile ce que les gouvernements préconisaient depuis longtemps, à savoir l'exploitation des synergies entre les conventions pour éviter une dispersion des efforts. Cette initiative a permis de franchir une importante étape en montrant comment mettre en œuvre de tels principes dans la pratique. Le but commun auquel aspirent les Conventions de Bâle et de Stockholm est de protéger la santé humaine et l'environnement. En travaillant de concert, les Parties à ces deux conventions augmentent leurs chances de parvenir à ce but commun au bénéfice de l'ensemble de la planète.

## Action sur les métaux lourds parmi les décisions clés du GC.23

Dans le cadre du nouveau programme renforcé sur le mercure, les gouvernements ont demandé au PNUE de faire une enquête pour déterminer les quantités de mercure commercialisées dans le monde et d'améliorer l'information sur les risques que le mercure pose pour les groupes vulnérables. Ce programme verra le lancement d'une nouvelle initiative, qui vise à nouer des partenariats pilotes entre les gouvernements, les organisations compétentes et le secteur privé en vue de réduire la pollution par le mercure provenant, notamment, des centrales électriques utilisant du charbon et des usines utilisant de chlore-alkali. Ces partenariats devraient en outre permettre de s'attaquer aux problèmes posés par les déchets et stocks de mercure et de mieux comprendre comment le mercure se déplace à l'échelle planétaire. Ces partenariats pourraient en outre permettre aux gouvernements de mettre à la disposition des pays et des industries qui en feront la demande des experts et des informations sur les techniques écologiquement rationnelle. Le PNUE rendra publics les résultats de ces partenariats sur un site Internet spécialement conçu à cet effet. Les gouvernements ont convenu qu'ils dresseraient le bilan

des progrès accomplis lors de la vingt-quatrième session du Conseil d'administration et ils décideront, à ce moment-là, si de nouvelles mesures internationales s'imposent et, dans l'affirmative, ils envisageront différentes options possibles, y compris la possibilité d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant.

Il a également été demandé au PNUE de réaliser une évaluation globale portant spécifiquement sur le cadmium et le plomb, pour que les gouvernements puissent mieux comprendre comment ces deux métaux se déplacent dans l'atmosphère, les mers et les cours d'eau afin de déterminer si une action internationale est nécessaire pour tenir compte des effets de ces métaux sur la santé et l'environnement.



Photo / Cecilia Zavaris, ACPD

**Termomètre traditionnel et son alternative sans mercure**

### 25 ans de service

Si vous ne vous êtes jamais demandé qui est responsable de tous les bulletins, comptes rendus d'ateliers et brochures publiées par l'unité Substances chimiques du PNUE, la réponse est Salem Milad. Salem est entré au PNUE en 1980. Il travaille avec acharnement pour donner de la visibilité à toutes nos activités et les porter à la connaissance de nos interlocuteurs. Il gère toutes les publications et se charge de diffuser l'information. Salem veille également à l'établissement des rapports internes exigés dans le cadre du système des Nations Unies. En juin de cette année, Salem nous quittera pour jouir d'une retraite bien méritée. Nous lui souhaitons, ainsi qu'à sa famille, tous nos vœux de bonheur, tout en sachant cependant que sa vaste expérience et sa sérénité nous manqueront.